



## Chemin faisant ...

- 1 Le départ des 2 circuits s'effectue sur la place du village.** Se diriger en direction d'Antogny le long de la D18.
- Après le calvaire, prendre à gauche l'ancienne route qui donne accès au bord de la Vienne et à la station d'épuration, longer le grillage pour retrouver la D18 puis prendre la petite route à droite qui dessert deux habitations, « le Marais » et « Verrière ».



- Sentier de liaison avec Antogny-le-Tillac sur votre gauche. 200 mètres plus loin, vous pourrez découvrir **une ancienne prairie calcaire** où paissaient autrefois des moutons, avec un descriptif de la végétation encore existante que vous pourrez rencontrer sur ce parcours (**point d'interprétation**).

- A mi-côte, sur votre gauche, un arbre remarquable vous salue : **un chêne tricentenaire**. Le chemin dessert « le Bois Simon » et arrive sur la route communale avec vue sur le château d'eau.

- Variante** : après le bouc qui signale la route d'accès à la chèvrerie du « Bois Rond », la variante vous permet de rejoindre le village (route à droite en direction du « Petit Bois Simon » puis premier chemin à gauche pour descendre vers « Longeville »).

Vous descendrez le coteau bordé de champs qui changent de couleur en fonction des cultures et des saisons avec **une belle vue** sur le coteau calcaire, la vallée de la Vienne, panorama du village de Pussigny et le coteau des Ormes.

- Par temps clair, l'horizon découvre **une vue élargie sur les environs** jusqu'au clocher de l'Abbaye de Bois Aubry.

- Le « Bois Rond »**, où vous pourrez visiter la chèvrerie avec ses 400 chèvres (7 races) et bien d'autres surprises ! Vente de fromage BIO. La visite achevée, quitter la ferme par le chemin boisé et verdoyant qui descend sur la droite de l'exploitation.

- Aire de pique-nique « Les 4 vallées »**. Sur la gauche une vue intéressante avec la succession des vallées de Pisseloup, de Grouet, de la Veude et sur la droite, la vallée de la Vienne. En contrebas de cette aire, une prairie calcaire entretenue permet la conservation de certaines espèces de végétaux comme le genévrier et le serpolet typiques de ces terrains.

Peu de temps après sur votre gauche, accès au hameau « Sauvage » et au sentier de liaison avec Ports-sur-Vienne.

- Panorama sur le « Bec des 2 Eaux »** confluent Creuse et Vienne. Le sentier est bordé à gauche par des cultures et à droite par un bois où était construit le Château d'Amirette, disparu aujourd'hui.

- Belle vue sur la vallée de la Vienne et le village de Pussigny.**

En arrivant par le haut du village, sur la droite une belle demeure privée le « **Château de la Proutière** » du XVIIIème siècle, et au bout de cette route l'**église Saint-Clair** avec une belle façade et un porche du XIème siècle.



Au détour d'un sentier, le randonneur pourra découvrir et mieux connaître les richesses patrimoniales du territoire (culturelles, faunistiques, floristiques voire gastronomiques...) grâce à différents points d'interprétation.

<p><b>Circuit de Pussigny - 7,5 km</b></p> <p>Variante - 5,5 km</p> <p>GR 48</p> <p>Liaisons</p> <p><b>RANDO-métrie®</b></p> <p>300 m (1 tiret = 100 mètres)</p> <p><small>RANDO-métrie® est une marque déposée par <a href="http://magnodéveloppement.fr/ressources">magnodéveloppement.fr/ressources</a></small></p>	<p><b>Départ : Place du village</b></p> <p>Attention ! Traversée de route</p> <p>Eglise</p> <p>Point de vue</p> <p>Château</p>	<p>Point d'interprétation</p> <p>Aire de pique-nique</p> <p>Arbre remarquable</p>
--	--	---

Circuit PR® agréé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (C.D.R.P. 37) sous le n° 2009/222-1

Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours 37042 TOURS Cedex 02 02.47.70.37.35

- Permanences :**
- du 1er Octobre au 31 Mars de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mercredi et samedi
  - du 1er Avril au 30 Septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, lundi, mercredi et samedi et de 15h à 18h, mardi, jeudi et vendredi